

# Recyclage de l'Habilitation Electrique

## Personnel Non Electricien

Opérations d'ordre non électrique (Bo, Ho, HoV) et/ou électriques simples (BS) et/ou manœuvres (BE manœuvre)

### DURÉE



**1,5 jours** (10,5 heures) par groupe de **6 à 8 personnes maximum.**

### PUBLIC



**Personnel non électricien** chargé de réaliser des manœuvres d'exploitation autorisées, de réarmements de protection dans les locaux électriques.

Chargé d'interventions élémentaires de remplacement, sur les installations électriques Basse Tension.

### PRÉREQUIS



Se présenter avec un titre d'habilitation en cours de validité Bo Ho BS BE.

Maîtrise orale et écrite de la langue française. Nous contacter pour des besoins de formation en langue étrangère.

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, écran facial, gants isolants, VAT, dispositifs de consignment et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques du stage.

### PLANNING



Les dates de nos formations «INTER» sont consultables sur notre site Internet [guards.fr](http://guards.fr) sur la page «Planning»

### OBJECTIFS

- Réactualiser la connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique, sur tout ou partie d'installations et équipements selon les missions confiées.
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux travaux hors tension ou au voisinage, aux manœuvres de réarmement effectuées sur des installations et équipements électriques.
- Permettre à l'employeur de renouveler à son personnel un titre d'habilitation : Bo / Ho / HoV / BS / BE manœuvre.
- Accéder en sécurité dans l'environnement Haute Tension.
- Préparation à l'habilitation électrique selon la NF C 18-510/A2.
- L'arrêté d'application de la norme évoqué dans l'article R.4544-3 et les articles R.4544-9, R.4544-10 du Code du travail.

### PROGRAMME

#### Enseignement théorique :

Évaluation en début de session des prérequis nécessaires pour pouvoir suivre la formation.

Retour d'expérience,  
Nouvelles dispositions réglementaires,  
L'évaluation des risques,  
Les mesures de protection,  
Les limites, zones et opérations liées,  
Les équipements de protection,  
Les rôles et titres d'habilitations,  
Les outillages et matériels électriques,  
Le chargé de chantier,  
Le chargé d'opérations spécifiques BE,  
Le chargé d'interventions élémentaires BS,  
Procédure en cas d'accident électrique,  
Procédure en cas d'incendie électrique.

#### Mise en situation pratique et/ou jeux de rôles. (3h00)

### PÉDAGOGIE

L'alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe, permet de les préparer à l'exercice quotidien de leur fonction.

Notre centre de formation est équipé d'armoires électriques et de valises didactiques, et nos formateurs disposent de kits pédagogiques permettant de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situation concrètes